

Monsieur le Rédacteur en chef,

Certains journaux ont soulevé, à propos du cambriolage de Beaujon, une question d'un ordre tout différent et dont la solution serait l'annulation du concours de l'internat : il s'agit des fraudes qui l'auraient vicié dès l'origine.

On invoque : 1^o le fait que certains candidats se sont trouvés nantis de papier au timbre administratif ; 2^o la découverte dans les boîtes du concours de deux copies, l'une d'anatomie, l'autre de pathologie, émanant d'un même candidat et d'écriture dissemblable.

Du premier argument, rien n'est à retenir ; il n'est pas un candidat qui, sans idée de fraude, n'ait conservé en sa possession, à un concours quelconque, le papier libéralement distribué et dont la restitution n'est en aucune manière exigée.

Quant au deuxième fait, nous voulons croire qu'il n'est pas démontré : on comprendrait mal qu'une faute aussi grave, et dont l'auteur peut être immédiatement dévoilé, n'ait pas entraîné d'emblée une répression sévère.

Si quelques autres indécidatesses ont pu être commises, un simple examen comparatif des écritures révélerait les délinquants. Ceux-ci confondus, la seule solution ne serait-elle pas de les exclure à tout jamais du concours ? Ce serait, au contraire, faire preuve d'une singulière et coupable indifférence que leur donner, pour toute sanction, l'annulation pure et simple du concours. Les fraudeurs peuvent et doivent être éliminés. Cette exclusion prononcée, pourquoi recommencer le concours dans son entier ? Il serait plus logique de se rallier alors à la solution proposée par M. Waldeck-Rousseau et qui consiste en un concours partiel des candidats dont les copies sont détruites et à qui on attribuerait un nombre proportionnel de places. C'est la solution la plus juste. De la sorte, on ménagerait les intérêts légitimes des candidats militaires dont les épreuves sont terminées depuis six semaines et qui seraient dans la presque impossibilité de concourir à nouveau utilement, et des candidats déjà classés qui ne seront pas plus responsables des fraudes découvertes que de l'acte criminel qui a suspendu le concours. Il serait vraiment étrange que l'on sacrifiât sans nécessité à quelques fraudeurs, dont il est aisé de se débarrasser, le sort de tant de jeunes gens qui ont concouru loyalement.

Agréez, monsieur le Rédacteur en chef, etc.,

UN ANCIEN INTERNE.